



1185 - Se raser la barbe en raison de troubles

question

Depuis quelque temps, j'ai connu - Allah soit loué - ma religion musulmane grâce à la guidance d'Allah. Mes deux frères et moi-même laissons pousser nos barbes. Cette pratique s'est même étendue à d'autres membres de la famille résidant à la maison. Nous avons ainsi réussi à faire de nos foyers des foyers presque entièrement islamisés. Toutes nos sœurs portent la tenue musulmane et nous nous conformons à la Sunna dans la mesure du possible... Mais des troubles ont éclaté dans le pays et les gens sont devenus hostiles aux barbues ; ils les importunent et croient que tout barbu est un tueur potentiel qui ne veut que verser leur sang. Nous musulmans, nous n'approuvons en aucun cas que l'on porte atteinte à une âme dont l'exécution est interdite par notre Maître.

Mes père et mère et les autres membres de la famille insistent auprès de moi pour que je me rase la barbe. Ma mère dit que mon père est très fâché contre moi. Mais je crains de ne pas appliquer une partie de l'enseignement du Messenger (bénédiction et salut soient sur lui) et de commettre un péché...?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, puisse Allah vous récompenser par le bien pour votre observance de l'enseignement du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) et l'action que vous avez menée au sein de votre famille dans ce sens.

Deuxièmement, le rasage de la barbe est interdit et son développement est obligatoire comme vous le savez. Or l'obéissance au Créateur est prioritaire par rapport à l'obéissance à un être créé, fut-il le plus proche parent. Aucun être créé ne doit être obéi si cela implique la désobéissance au Créateur. L'homme ne peut être obéi que les limites permises par la loi.



La colère de vos parents suscitée par la maintien de votre barbe provient d'un sentiment de peur pour vous. Ils craignent pour vous le sort subi par d'autres jeunes. Mais ces incidents étaient pour la plupart dus à des provocations et à une précipitation vers les troubles. Ils n'étaient pas occasionnés par une simple question de barbe. C'est pourquoi on a constaté que lesdits incidents ont aussi emporté des gens qui se rasaient la barbe. Persévérez dans la vérité et maintenez votre barbe pour obéir à Allah et Lui complaire, même si cela devait susciter la colère d'un être humain. Evitez les actes de provocation, confiez-vous à Lui et espérez qu'il vous aménage une issue des difficultés. Le Très Haut dit : **Et quiconque craint Allah, Il Lui donnera une issue favorable, et lui accordera Ses dons par (des moyens) sur lesquels il ne comptait pas. Et quiconque place sa confiance en Allah, Il (Allah) lui suffit. Allah atteint ce qu' Il Se propose, et Allah a assigné une mesure à chaque chose. (Coran, 65:2-3) et : Si vous avez des doutes à propos (de la période d'attente) de vos femmes qui n' espèrent plus avoir de règles, leur délai est de trois mois. De même pour celles qui n' ont pas encore de règles. Et quant à celles qui sont enceintes, leur période d' attente se terminera à leur accouchement. Quiconque craint Allah cependant, Il lui facilite les choses. Tel est le commandement d' Allah qu' Il a fait descendre vers vous. Quiconque craint Allah cependant, Il lui efface ses fautes et lui accorde une grosse récompense. (Coran, 65 :4-5).**

Nous vous recommandons la piété filiale et la présentation d'excuses à vos parents avec douceur et d'une belle manière.